

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de consommables de blanchisserie pour le GHT
21-52**

AO n°26039

Groupeement Hospitalier de Territoire Côte-d'Or Haute-Marne
5 Boulevard Mal de Lattre de Tassigny
21000 DIJON



1. Estimation annuelle de consommation

Les quantités et les valeurs indiquées représentent les estimations de consommation annuelle. Ces estimations sont établies à partir des consommations relevées lors des exercices précédents, des prévisions d'utilisation et de l'évolution de l'activité des établissements adhérents au GHT. Elles sont données à titre indicatif et n'ont pas de valeur d'engagement.

2. Caractéristiques des produits

D'une manière générale, le titulaire s'engage à respecter scrupuleusement toutes les normes et réglementations en vigueur, pour l'ensemble des prestations objets du marché sans aucune exception possible.

Le titulaire s'efforcera de prendre en compte et de respecter toute évolution de normes et réglementations pendant la durée du marché, périodes de reconductions comprises. Il devra également informer l'acheteur de la filière de toute évolution ou changement normatif concernant les fournitures objet du marché pour lesquelles il est attributaire.

Tout au long du marché, le titulaire devra livrer des produits conformes aux échantillons et à son offre.

3. Qualité des produits

3.1 – Composition des produits - Fiches techniques

Le titulaire s'engage sur les matières proposées pour toute la durée du marché. À défaut, les fournitures pourront être refusées.

Dans le cas où la composition d'un produit retenu serait changée par le titulaire pendant la durée du marché, cette modification ne pourra être effective qu'après l'accord du pouvoir adjudicateur.

3.2 - Fiches de non-conformité

Chaque établissement établit, dans le cadre de sa procédure qualité, un formulaire de déclaration d'une problématique marché qu'il transmet d'une part, au titulaire du marché qui lui retourne complétée de sa réponse. Ces fiches font l'objet d'une synthèse annuelle qui permet d'évaluer la qualité des prestations de chaque titulaire de marché.

4. Spécifications par lots

Les caractéristiques techniques par lot sont détaillées dans l'annexe du CCTP.

5. Prestations administratives des fournisseurs

L'ensemble des établissements dispose du logiciel administratif CPage. Le titulaire doit étudier et proposer toute solution permettant l'intégration des données (produit, prix...) dans le système. Les données doivent être transmises au format Excel.

6. Partenariat fournisseur

6.1 - Suivi du marché

Le titulaire devra :

- prendre en compte les critiques qualitatives qui pourront lui être faites au cours du marché dans le respect des demandes du présent CCTP et apporter des actions correctives pour être conforme aux demandes ;
- fournir mensuellement à l'acheteur GHT, par envoi électronique de fichiers Excel, les éléments de suivi du marché par typologie de produits par établissement et au global (produit, quantité...) ;
- avant chaque échéance du marché, le titulaire devra préciser les progrès de l'année passée et à venir sur les aspects techniques, les modalités de livraison...

6.2 - Volet pédagogique

Le titulaire sera en mesure d'organiser une session de sensibilisation, de visite de site de production, de plateforme logistique... en cours d'exécution du marché.